Centre Municipal de Santé

Dans un contexte de désertification médicale et conformément à l'engagement de la municipalité, le Centre Municipal de Santé a ouvert ses portes au public en 2021, avec des médecins et secrétaires médicales salariés par la commune.
Pour les patients, le centre fonctionne comme un cabinet médical classique. Cependant, à la différence d'un cabinet libéral, les médecins et secrétaires sont salariés directement par la commune et les recettes liées aux consultations sont versées au budget municipal.

Structure



Centre Municipal de Santé

1 place de la Gare (halte ferroviaire)
44740 Batz-sur-Mer
02 40 23 77 12
CMS@MAIRIE-BATZSURMER.FR
ITINÉRAIRE

Prise de rendez-vous également possible sur www.doctolib.fr

MAIRIE DE BATZ-SUR-MER
34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
02 40 23 92 25

Conformité RGAA
Non conforme